

# Le frelon asiatique une nécessité d'agir



Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure.  
Il est co-financé par l'Agglo Seine-Eure.

## Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid.

- **Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure via ce formulaire** (rubrique « Mes démarches en ligne »).

**Photos, localisation et hauteur du nid**

vous sont demandées pour remplir votre demande d'intervention.

Ne prenez aucun risque !

- Suite au dépôt de votre dossier en ligne et en cas de validation de celui-ci, la **liste des entreprises agréées** vous sera communiquée.

### Prise en charge financière\* de la destruction du nid

→ 80 € de participation max. de l'Agglo Seine-Eure, sous réserve d'une prise de contact avec le service rivières et milieux naturels **avant toute intervention.**

\* dans la limite des crédits disponibles pour l'année 2026.

## Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !



Frelon asiatique  
(taille réelle 3cm)

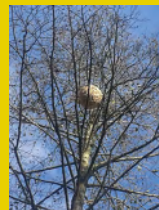


Frelon européen  
(taille réelle 4cm)

### Zoom sur les nids



Nid primaire du frelon asiatique



Nid secondaire du frelon asiatique

### Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure  
02 32 50 89 52 • biodiversité@seine-eure.com